

Décision Générale colonial

Décision n° 1.341 du 7 décembre 1945,

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 7 décembre 1945
Numéro JO n° 11 du 31/12/1945	Date du numéro 31 décembre 1945

TEXTE INTÉGRAL

le lieutenant Moréré a été remis dans les cadres à compter du 1er décembre 1945 et affecté à la commission de délimitation des frontières.